

6 Société et Culture

**Grogne à la SEEG
Assemblée générale décisive lundi prochain**



Photo : Maixent Njououme

René M'benguet Malat (porte-parole du Syntee), a confirmé le risque d'une grève lundi prochain.



Photo : SCOM/ L'Union

Les agents de l'unité de la Brigade bleue de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) en pleine activité à Akanda, lors du lancement officielle de l'unité renforcée en effectifs.

MNN
Libreville/Gabon

LES agents de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) pourraient entrer en grève dès lundi prochain. C'est ce qu'a affirmé René M'Benguet Malat, le porte-parole du Syndicat national des travailleurs du secteur

de l'eau et de l'électricité (Syntee). Rencontrés vendredi à Libreville dans une des agences de l'entreprise, les responsables de ladite plateforme disent être surpris de l'ouverture du dialogue, prônée par la direction générale (lire l'union du 6 septembre 2019), sachant que depuis la suspension de leur mouvement d'humeur en juin dernier, leur syndicat n'a

été convié à aucune nouvelle rencontre. En conséquence, tous les points de revendication contenus dans le cahier des revendications sont restés sans résolution: "la direction générale s'était engagée à trouver des solutions. Malheureusement, dans les engagements de la direction générale, aucune ligne n'a bougé", a précisé le porte-parole. Ce der-

nier précise que "l'exercice 2018 s'est arrêté le 31 décembre 2018. Jusqu'à ce jour, l'ensemble du personnel et des actionnaires ne connaissent pas le résultat des comptes de l'exercice 2018. Habituellement, c'est au mois de juin que le personnel perçoit la prime de résultat qui est indexée aux résultats de l'entreprise livrés au mois de mars chaque année".

Toujours selon le porte-parole, la direction générale s'était engagée, lors des négociations qui ont suivi le mouvement de juin, à saisir le Conseil d'administration de l'entreprise qui devait être convoqué en juillet dernier. C'est à la suite de ce conseil que la prime de résultat devait être réglée. Or, jusqu'à ce jour, ce conseil ne s'est pas tenu. D'où la correspondance que le Syntee a déposée à la direction de l'entreprise le 30 août dernier, pour attirer l'attention de ses dirigeants. Concernant la taxe sur les ordures ménagères, René M'benguet Malat souligne: "Nous, personnel de la SEEG, avions prévenu la direction générale qu'il est important de clarifier les clients sur cette taxe qui n'est pas une initiative de la SEEG. Nous récusons le fait qu'en ajoutant cette taxe de 7 % sur la facture d'électricité, nos collègues soient exposés à la vindicte des clients sur le terrain. Nous avons demandé que la direction saisisse le gouvernement ou la direction générale des

Impôts afin que ces derniers expliquent à la population que cette taxe émane de la Loi des finances et non de l'entreprise".

Sur la question de l'audit des comptes, le syndicat estime qu'il est légitime que ses membres s'interrogent dessus: "Le gouvernement, représenté par le ministre de tutelle de l'époque, s'était engagé qu'à la fin du régime d'exception qu'était la réquisition, il était normal que les comptes de cet exercice soient audités. C'était un engagement du gouvernement, de mener cet audit avec un cabinet indépendant".

Tout comme les syndicalistes trouvent normal que le problème des retraités figure parmi les points querellés: "le président de la République prône la solidarité, comment voulez-vous que notre syndicat ne soit pas solidaire des retraités?". Malgré la tension visible, les membres du Syntee disent attendre une invitation officielle au dialogue que compte initier la direction générale.

Insalubrité à Libreville

L'incivisme des populations



Photo : BOTOUNOU

CNB
Libreville/Gabon

C'EST une autre facette de l'iceberg qu'il faut impérativement briser. L'incivisme des populations constitue sans nul doute un véritable frein à l'ambitieux projet des autorités municipales de rendre Libreville "un peu plus propre". Dans plusieurs quartiers de la capitale gabonaise, une certaine catégorie de personnes brillent par des comportements qui mettent en mal toutes les stratégies de

lutte contre le phénomène d'insalubrité. En effet, il n'est pas surprenant de constater que dans certains quartiers, des habitants préfèrent jeter les sachets d'ordures et autres débris en dehors du cadre aménagé pour cela. Parfois, nombreux font fi des bacs à ordures, même quand ceux-ci sont vides et disponibles. Un tour dans quelques quartiers de la capitale permet de constater, malheureusement, que des artères de Libreville se trouvent sous l'emprise de ces comportements blâmables. Ainsi, du premier au sixième arrondissement

de Libreville, la situation est la même par endroit et dans chaque quartier. Dans d'autres cas, en plus des manquements observés dans le système de ramassage des ordures, il y a que les heures prévues pour jeter les ordures ne sont plus respectées. Le constat est que ces immondices sont jetées à n'importe quelle heure de la journée, alors qu'il avait été convenu des heures précises. C'est-à-dire à partir de 18 heures. Depuis lors, les ménages ne tiennent plus compte de ces heures. Résultat des courses, des tas d'immon-

Les habitants de cette partie du Pk11 préfèrent faire fi des bacs à ordures, en jetant les ordures par terre.

dices pullulent dans la ville à n'importe quelle heure de la journée. Tout ceci rend ainsi difficile le travail des éboueurs qui, du reste, travaillent déjà dans des conditions précaires. Il serait donc plus qu'urgent que les autorités municipales continuent, et sans relâche, de multiplier les stratégies, en vue de mettre un terme à ces comportements inciviques qui n'ont que trop duré. Surtout sur le respect des heures des dépôts des ordures dans les bacs prévus à cet effet.

Dialogue social

Le ministre de la Santé joue la carte de l'apaisement

YFI
Libreville/Gabon

POUR éteindre le feu couvant dans son département, le ministre de la Santé, Dr Max Limoukou a réuni autour de la table, hier, les partenaires sociaux que sont l'Union des personnels de la Santé (UPSA), le Syndicat natio-

nal des agents de santé (Synas), le Syndicat national de la main-d'œuvre non permanente (SYNAMOMP) et le Syndicat national des personnels de santé (Synaps). Objectif: trouver des solutions aux trois points contenus dans le préavis de grève, déposé le 3 septembre dernier. Les deux parties ont pu accorder leurs violons. Nous y reviendrons.